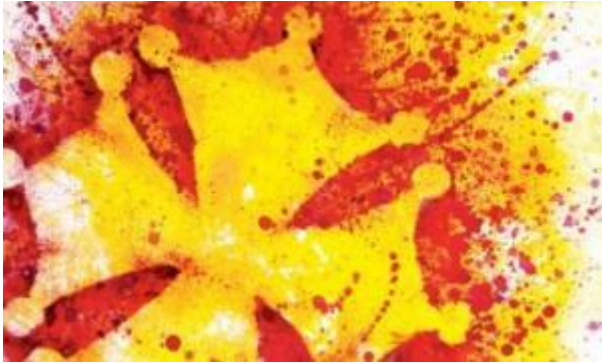


# Occitan. Enseignement de spécialité

## ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE LANGUES, LITTERATURES ET CULTURES ETRANGERES ET REGIONALES – OCCITAN- LANGUE D'OC –

Image



L'enseignement de spécialité en langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER cycle terminal, voie générale) s'adresse à tous les élèves souhaitant **consolider leur maîtrise d'une langue vivante** étrangère (l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien) ou **de France** (basque, breton, catalan, corse, créole, occitan, tahitien) et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des **supports variés** (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques ...), les élèves étudient des thématiques telles que « le voyage » ou « les imaginaires », tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction, médiation).

L'enseignement de spécialité en langue, littérature et culture occitanes invite aussi à **explorer la part d'universel** que porte toute culture et à expliciter les liens entre la langue occitane, la langue française, les langues voisines et les langues de l'héritage antique.

Comme pour les langues étrangères, le programme de la classe de première comprend deux **thématiques culturelles** à traiter, déclinées en quelques axes d'étude. En classe de terminale, les thématiques sont au nombre de trois. Chaque année, la lecture d'œuvres littéraires intégrales est proposée et l'appui sur d'autres expressions artistiques (cinéma, peinture, chanson, ...) et sur d'autres références culturelles (médiations, recherche, ...) doit permettre d'enrichir les approches.

A l'instar des enseignements communs de langues vivantes, la **pédagogie de projet** est préconisée dans cet enseignement de spécialité pour donner du sens aux apprentissages et rendre les élèves actifs et autonomes.

L'enseignement de spécialité (EDS) Langue, littérature et culture occitanes peut être choisi en classe de première (4 heures) par les **lycéens inscrits en LVB ou LVC occitan** et poursuivi en classe de Terminale (6 heures).